

Sur convocation du Maire en date du 24 août 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis le 6 septembre 2018 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Claude VINCENT

ABSENTS EXCUSES : Laure DARRE (qui a donné pouvoir à Frédéric CHAMPAGNE), Marie-Odile DEFRERE-MILLER (qui a donné pouvoir à Nathalie DRON), Philippe RETOURNARD (qui a donné pouvoir à Claudine JOFFROY)

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Claude VINCENT

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation conseil municipal du 5 juillet 2018

Celui-ci est approuvé à l'unanimité ainsi que les délibérations qui s'y rapportent.

Point n°2 : Bien soumis à droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour :

- Une maison rue de la Gare vendue 164.000,00 €
- Une maison rue de la Croix de Romont vendue 191.000,00 €

Point n°3 : Subvention DETR

Les services de l'Etat informe la commune que les travaux de rénovation de l'éclairage public, la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux et l'équipement numérique à l'école élémentaire ne pourront pas être subventionnés au titre de la DETR par insuffisance de crédits cette année.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acter le fait que les travaux sont donc reportés faute de subvention.

Point n°4 : Fonds de concours de la CAE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander le fonds de concours 2018 à la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour financer l'achat du nouveau tracteur. Ce fonds de concours s'élève à 16.285,00 €.

Point n°5 : Admission en non-valeur Service de l'Eau

La Direction Générale des Finances Publiques a adressé une liste de débiteurs pour lesquels le recouvrement des créances s'avère impossible. La somme totale est de 1.086,45 €.

Le Conseil Municipal prend acte et à l'unanimité, prononce cette admission en non-valeur.

Point n°6 : Vente d'un ordinateur

Suite au départ d'un instituteur de l'école de Darnieulles et faisant suite à sa demande, le conseil municipal décide à l'unanimité, de lui vendre l'ordinateur de sa classe au prix de 300.00 €.

Point n°7 : Remplacement des agents en congés

Dans le cas d'absence d'agent communaux, parfois il est nécessaire de les remplacer. Le conseil municipal décide à l'unanimité, de permettre à un agent technique à temps non complet d'effectuer ces remplacements dans la limite de ses disponibilités et de ses heures.

Point n°8 : Vente de bois sur pied par adjudication

Le 13 septembre prochain aura lieu une vente de bois sur pied, par adjudication. 284 m3 de plusieurs essences seront mis en vente.

Point n°9 : Affectation d'un nom à la salle de judo

Le conseil municipal décide à l'unanimité de baptiser la salle de judo du nom de Nicole CHAGUE, initiatrice du club de judo en 1976 après avoir introduit le judo à Darnieulles en 1974. Une plaque sera apposée devant la salle

Informations et questions diverses

Dégâts des eaux : après avis des experts des assurances respectives, la responsabilité de la commune n'est pas engagée dans le dégât des eaux chez un riverain de la rue des Primevères.

Déchetterie des Forges : le SICOVAD recherche un terrain en lien avec toutes les collectivités pour une nouvelle déchetterie dans le secteur des Forges. La déchetterie des Forges ne pouvant être étendue du fait du coût trop élevé des travaux.

Jeux dans la cour à l'école maternelle : suite aux devis, le conseil municipal décide de reporter la réalisation des jeux de cour (marelle et divers jeux peints), en 2019.

Sainte Fleur : aura lieu le 30 septembre prochain à Darnieulles. Une réunion est programmée le 27 juillet.

Salon des collectionneurs : se déroulera les 6 et 7 octobre prochain à la salle des fêtes. Thème : chasse et pêche. Une réunion est programmée le 17 septembre à la salle des fêtes à 20h30.

Médailles du travail : 5 médailles seront remises à des agents communaux le 22 septembre à 11h à la Mairie.

Repas CCAS : il aura lieu le 14 octobre à la Salle des Fêtes de Darnieulles.

Cantine : le repas facturé par notre prestataire augmente de 0.03 € le 1^{er} septembre 2018.

Défibrillateur : des démarches ont été engagées pour l'achat éventuel de matériel mais le conseil municipal décide d'attendre le décret d'application de la loi qui a été adopté par le Sénat.

Préaux école élémentaire : les travaux d'entretien débuteront en 2019.

Cloches de l'église : le moteur de tintement sur la cloche 3 a été remplacé. Le plancher de travail est très usé. A surveiller !

Transport scolaire : Mme BIGOT de Darnieulles remplace la personne titulaire le temps de son congé.

Vélo à assistance électrique : 6 personnes ont perçu une participation à l'achat de leur vélo.

Lots de nettoyage : les inscriptions sont possibles dès aujourd'hui en mairie et ce jusqu'au 1^{er} novembre.

Piscine des écoles : le transport sera assuré par la société de transport TRANSDEV.

Expulsions locatives : trois familles en location sont menacées d'expulsion.

Cambriolage et vandalisme : 3 vols sont à déplorés pendant cet été au cimetière et aux ateliers communaux. Dans les trois cas, plaintes a été déposées à la Gendarmerie.

Ecoles : le gouvernement décide de favoriser la lecture, l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. L'éducation civique et morale est renforcée : respect d'autrui, acquisition et partage des valeurs de la République, construction de la culture civique.

Comité des Fêtes : une tentative de vol a eu lieu dans le local du comité des fêtes le 3 septembre mais rien n'a été dérobé.

Remerciements : du Président de l'association Marche Mythique Organisation suite au passage de la marche Paris-Alsace à Darnieulles.

Dénombrement de lièvres : il aura lieu par la méthode « indices phares » les 14 et 28 septembre prochain.

Crottes de chiens : le premier adjoint fait part de ce problème car il y en a partout.

Contrat aidé : le dernier contrat aidé de Darnieulles prend fin en février prochain. Il faudra sérieusement trouver à le remplacer.

Fuite d'eau : après plusieurs semaines de recherche, une fuite d'eau a été détectée dans la rue des Roseaux

Salon de l'habitat à Epinal : des invitations sont distribuées aux membres du conseil municipal.

Centenaire de la grande guerre : une exposition aura lieu à la salle des fêtes le 18 novembre prochain.

Prochaine réunion de conseil municipal : le 4 octobre 2018 à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h30.